

Actions et aménagements en faveur des batraciens à Bossière et ailleurs

COORDINATEUR DU PROJET Groupe de travail Raîgne (Natagora)

**PARTENAIRES ET
ENGAGEMENTS**

Commune de Gembloux, Groupe de travail Raîgne (Natagora), Province de Namur, DGOARNE-DEMNA, DGOARNE-DNF, TEC, Infrabel, Police locale (zone de police Orneau-Mehaigne), Propriétaires des parcelles où sont situés les lieux de reproduction et de séjour d'été, citoyens.

OBJECTIFS

- Susciter l'intérêt du public et obtenir sa participation aux opérations de sauvetage sur les routes ;
- Eviter la mort gratuite d'animaux (argument éthique) ;
- Récolte d'informations sur les migrations des batraciens ;
- Protection d'espèces en régression ;
- Sauvegarde, restauration des équilibres naturels ;
- Multiplier les observations sur le terrain en vue de valider et, éventuellement, de compléter le tableau 3 (liste de l'herpétofaune présente à Gembloux) mentionné dans le rapport final de l'étude du patrimoine naturel réalisée par le laboratoire d'Ecologie de Gembloux Agro-Bio Tech ;
- Obtenir la collaboration des propriétaires et/ou locataires des parcelles où se trouvent les sites de reproduction et de séjour d'été en vue d'optimiser la configuration de ceux-ci ;
- Constituer un dossier solide dans le but de convaincre la commune et, éventuellement, Infrabel de prendre toutes les mesures qui se révéleront les plus appropriées ;
- Obtenir un large soutien parmi la population pour des actions telles que la pose de ralentisseurs de circulation ou la fermeture temporaire de la rue des Grands Ha ;
- Apporter des informations utiles dans le cadre du suivi global de l'herpétofaune en Région wallonne.

CONTENU

1) Préliminaires :

- Installer l'appareil permettant de comptabiliser les passages de véhicules d'abord entre 19h et 7h, ensuite pendant 24h, aux endroits suivants :
 - Rue des Grands Ha ;
 - Rue Haute Bise ;
 - Rue de Mazy avant les « Trois Ponts » en venant de Gembloux.

Il est à noter qu'il est nécessaire de connaître les chiffres pour la journée étant donné que les migrations estivales des juvéniles peuvent avoir lieu de jour comme de nuit

2) Première phase du projet (dès 2010)

- Prendre contact avec la Province de Namur (catherine.fanuel@province.namur.be Tél : 081/77.53.56) afin de l'informer du lancement de la présente campagne
- Confirmer l'intérêt des organisateurs pour une participation aux réunions annuelles de coordination avec les représentants des

groupes de travail actifs sur les autres sites de migrations connus à ce jour en Province de Namur

Information des usagers de la route

- Il convient d'expliquer le phénomène migratoire, l'utilité des batraciens et l'attitude à adopter pour éviter d'écraser les animaux ; ne pas omettre de présenter sommairement le PCDN. Les moyens de diffusion à utiliser sont les suivants :
 - Les outils de communication locaux (cf. rubrique « promotion » de la fiche)
 - Distribution de feuillets d'information par des bénévoles :
 - Dans les boîtes aux lettres des habitants de Bossière et Mazy
 - Aux guichets de l'administration communale ;
 - À l'entrée du mess de Gembloux Agro-Bio Tech ;
 - Dans les locaux de l'Association Générale des Etudiants (AGE) de Gembloux Agro-Bio Tech;
 - Dans les commerces ;
 - Dans les écoles ;
 - Sur les lieux des ramassages manuels d'amphibiens.
- Solliciter l'autorisation de la police locale et du collège des bourgmestre et échevins pour la pose de panneaux de limitation de vitesse (30km/h) (cf. en annexe un arrêté de police préétabli par la Province de Namur qu'il suffit de compléter);
- Pour être la plus efficace possible et aussi permettre aux volontaires de se faire connaître, la campagne doit être lancée quelques jours avant le début des migrations ;
- Placer 4 panneaux routiers informant de l'existence de passages migratoires accompagnés chacun d'un panneau de limitation de vitesse (30km/h). 30km/h est la vitesse à laquelle les animaux ne sont pas projetés contre le soubassement du véhicule par le déplacement d'air ;
Le matériel est fourni respectivement par le groupe de travail Raîgne et par le service signalisation de la commune ;
- La signalisation peut être installée aux endroits suivants :
 - En venant de Gembloux :
 - Rue de Mazy : 100 mètres avant le virage à droite et le début de la descente vers les Trois Ponts ;



- A l'entrée de la rue des Grands Ha ;



- En venant de Bossière :
 - Rue des Grands Ha : 100 mètres avant le virage à gauche dans la descente ;



- Rue de Mazy : après l'embranchement de la rue des Grands Ha ;



- Contacter le service exploitation du TEC Namur-Luxembourg (www.infotec.be Tél : 081/25.35.55) afin de :
 - l'informer des actions prévues à Bossière ;
 - l'inviter à coopérer en incitant les chauffeurs des autobus qui desservent cet endroit la nuit à collaborer pleinement en roulant à 30km/h ;

Organisation des opérations de ramassage

- **Rappel** : lors de l'opération de sauvetage mise sur pied dans le courant du mois de mars 2009, 1527 crapauds communs, 114 grenouilles rousses, 2 grenouilles vertes (espèce indéterminée) et 98 tritons (alpestres et ponctués confondus) ont été recueillis et transportés du côté de la route où ils se rendaient ;
- Les conséquences d'un éventuel accident sont couvertes par l'assurance responsabilité civile et dégâts corporels souscrite par la Province de Namur au bénéfice des participants ;

Préparation :

- Les personnes chargées de la coordination (pour 2010 : Josiane VRAND et Colette STIENON) prennent contact (le plus souvent par internet-email) avec les bénévoles ayant fait part de leur intention de participer activement à la campagne de sauvetage :
 - Rappeler que, pour être efficace et travailler en sécurité, un sauveteur doit au moins disposer lors des interventions :
 - D'une vareuse réfléchissante
 - D'une torche lumineuse
 - D'un seau
 - Communiquer différents renseignements pratiques ;
 - Si nécessaire, faire parvenir à chacun des fiches d'information et des clés de détermination ciblées sur les espèces présentes en région wallonne ;
- Le groupe de travail Raîgne fournit des vêtements réfléchissants ; en cas de besoin, le service des travaux de la commune de Gembloux peut en mettre également à disposition.

Action :

- Chaque fois que les bulletins météorologiques annoncent une nuit humide et douce (entre 5 et 8 °C) :
 - Inviter les volontaires à se rendre sur place ;
 - Dès leur arrivée :
 - Leur donner les clés et les conseils pour prévenir les éventuelles erreurs de manipulation (être attentif au sens de la migration, ne pas déposer les animaux trop loin afin de ne pas les désorienter) ;
 - Leur remettre une veste ou un brassard réfléchissant ;
 - Un bénévole surveille les abords des voies de chemin de fer (ligne Gembloux – Jemeppe-sur-Sambre) en vue de détecter d'éventuelles traversées d'amphibiens ; en cas de nécessité, intervenir en respectant les règles de sécurité. Il est à noter que des observations assidues à cet endroit sont indispensables : en effet, aucune information quant à l'importance de la mortalité due au trafic ferroviaire n'est disponible à ce jour ;
 - En fin de soirée, chacun des participants complète une grille d'observations ainsi que la carte d'identification à remettre à la Province de Namur (assurance responsabilité civile et dégâts corporels) ;

- Période prévue pour d'éventuelles interventions : du 8 février 2010 au 31 mars 2010. Les raisons pour prévoir la présence de bénévoles sur les lieux durant un laps de temps aussi long sont multiples :
 - Les dates des migrations peuvent varier fortement d'une année à l'autre ;
 - Les espèces ne se déplacent pas toutes en même temps ;
 - Se donner la possibilité d'observer les premiers mouvements vers les lieux de séjour d'été
 - Plus généralement, récolter un maximum d'informations utiles destinées à nourrir la réflexion préalable aux prises de décisions futures ;

- La date du 6 mars 2010 a été retenue par l'A.S.B.L. Natagora pour une action de sensibilisation sur l'ensemble du territoire wallon. Le thème choisi cette année est celui des batraciens sur les routes. L'organisation de la soirée à Gembloux est prise en charge par la Régionale Hesbaye Ouest de l'A.S.B.L.
- Rédiger une synthèse des données recueillies et la transmettre sur le site www.batraciens.be géré par Natagora et financé par le Service Public Wallon ;
- De cette manière, la commune de Gembloux apportera sa contribution à un programme ambitieux dont l'objectif est de collecter chaque année les informations relatives aux migrations de batraciens et, dans la mesure du possible, de les cartographier par site ;

Avaloirs d'eau de pluie

- Les neuf avaloirs d'eaux pluviales installés rue des Grands Ha (côté est) constituent autant de pièges mortels pour les batraciens. Dans un premier temps, la chute des animaux peut être empêchée par la pose d'un treillis fin coincé en dessous de la grille de chaque avaloir ;
- Informer le service travaux de la commune de l'installation de ce dispositif et l'inviter à le remettre en place après chacune de ses interventions ;
- Opter dans les meilleurs délais pour une solution pérenne, à savoir la pose de grilles à fentes étroites (largeur inférieure à 2 cm) ;

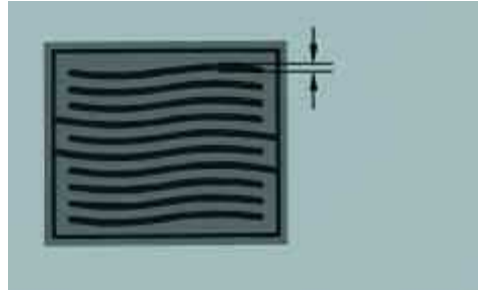


Schéma d'une grille d'avaloir type

(Source : *Les batraciens sur nos routes. Brochure technique n°1 - Deuxième Edition, 2005 - Percsy C.*)

- Les dimensions des grilles actuelles sont les suivantes :

- 1 grille carrée incurvée de 0.68 m de côté ;



- 8 grilles rectangulaires de 0.34 m sur 0.74 m



Mur de soutènement construit entre la rue des Grands Ha et les voies de chemin de fer peu après le pont qui enjambe l'Arton (en venant de Gembloux)

- Il y a lieu d'installer une rampe conique en pente douce à chacune des extrémités de cet ouvrage.



3) Deuxième phase du projet (en 2010, 2011 et/ou 2012)

- Après le 31 mars 2010, des bénévoles continuent de se rendre à intervalles réguliers sur le site des trois ponts en vue d'observer :
 - Les migrations consécutives à la métamorphose des larves et têtards ;
 - Les migrations des lieux de séjour d'été vers ceux d'hibernation ;
- Pose d'un panneau didactique reprenant les informations les plus utiles comme par exemple :
 - Une explication succincte du phénomène de migration des amphibiens et la nécessité de fermer la route ;
 - Des renseignements sur les différentes espèces présentes.
- Le panneau sera installé à un endroit fréquenté par les piétons (l'aire de pique-nique, située rue des Grands Ha, côté ouest, semble convenir) ;



- Différentes actions de la première phase devront être répétées début 2011 :
 - L'information des usagers de la route ;
 - Eventuellement, la pose de barrières provisoires ;
 - L'organisation d'opérations de ramassage ;
- Obtenir les coordonnées des propriétaires/locataires des parcelles fréquentées par les batraciens ;
- Expertiser les biotopes ;
- Etablir un graphique des données recueillies (étangs, mares, principaux éléments structurants,...) ;
- Prospector activement le site dans le but de découvrir des espèces dont la présence n'est pas établie, mais possible, comme, par exemple, le rare triton crêté. A cette fin, solliciter la collaboration d'un herpétologiste chevronné ;
- Partout sur le territoire de l'entité, surveiller les tronçons de rues ou de routes susceptibles d'être empruntés par les batraciens lors de leurs migrations ; la rue de Perwez le long du bois de Grand-Leez et la rue du rivage à Grand-Manil méritent une attention particulière ;
- Inciter les agriculteurs à faire subsidier le creusement de mares (recours à la MAE 1c) ;
- Fermeture de la rue des Grands Ha à la circulation routière et déviation par la rue de Mazy et la rue du Mautienne ; cette solution est totalement efficace et peut être mise en place les nuits de passages migratoires importants et prévisibles.

4) Troisième phase du projet (2012 et après)

- En cas de besoin :
 - Optimisation de la configuration des points de reproduction (qualité du biotope) ;
 - Aménagement des lieux de séjours d'été et de ceux d'hibernation, ceux-ci pouvant être différents des endroits où les animaux se reproduisent ;
 - Attention : conditionner la réalisation des actions précitées à l'autorisation préalable des propriétaires ;
- Après avoir étudié minutieusement le phénomène migratoire pendant quelques saisons, commencer à envisager la pose d'infrastructures permanentes. Le choix est vaste : ralentisseurs de circulation, barrières, canaux en U, tunnels, aménagement du passage emprunté par l'Arton sous la route, etc.
- Etant donné que la réalisation de tels ouvrages est onéreuse, la solution pour régler durablement les problèmes qui se posent ne sera pas facile à trouver : il faudra faire preuve d'imagination pour arriver à combiner plusieurs mesures dont les effets se

complèteront.

CALENDRIER	Court, moyen et long terme
PUBLIC CIBLE	Grand public, écoles, scientifiques (partage des données), herpétologistes (amateurs et confirmés), usagers de la rue de Mazy et de la rue des Grands Ha.
INTÉRÊT/EFFICACITÉ DE L'ACTION AU NIVEAU RÉSEAU ÉCOLOGIQUE ET/ OU DE LA SENSIBILISATION	<ul style="list-style-type: none">➤ Informer le public et l'éduquer à la protection de la nature➤ Sensibiliser les automobilistes à la présence et à la vulnérabilité des batraciens sur les routes➤ Dans un premier temps, arrêt de la destruction des zones humides ; ensuite, restauration et multiplication de ces habitats, notamment le creusement de nouvelles mares ;➤ Action majeure en faveur d'espèces en difficulté partout dans le monde en raison du développement de l'emprise humaine sur la planète ;➤ Constitution progressive d'une base de données permettant de :<ul style="list-style-type: none">○ Suivre l'évolution des populations locales de batraciens ;○ Évaluer les bénéfices que des mesures de protection énergiques peuvent apporter.
PROMOTION	Presse locale gratuite, feuillets d'information à distribuer par des bénévoles, Canal zoom, ADL, groupe 1 PCDN, affichage communal, mess de Gembloux Agro-Bio Tech, sites internet (gembloux2020.be, agrogembloux.be)
ESTIMATION BUDGÉTAIRE (DÉTAILLÉE):	<ul style="list-style-type: none">• Flyers et affiches de promotion de la soirée d'information• Panneaux de signalisation sur le site des 3 ponts• Equipements pour les bénévoles
FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none">- acquis : travail de ramassage par les bénévoles, flyers et affiches imprimés par la Ville, distribution par des volontaires et du personnel communal, panneaux de signalisation : mis en place par les services de la Ville.- à rechercher : la province de Namur dispose d'un budget pour financer l'achat de barrières provisoires et leur installation. Une action peut être envisagée pour 2011 : le service technique provincial fournit le matériel et envoie une équipe d'écocantonniers pour le placement.
LOCALISATION	Phase 1 : site des trois ponts à Bossière Phase 2,3 et suivantes : tous les endroits où des traversées de batraciens ont été constatées.